

BEN RICE SA

Unité de Production de Riz pour Répondre aux Besoins de l'Écosystème CAEI-BENIN et de la Sous-Région Ouest-Africaine

Présentation Générale

BEN RICE SA est un projet de production de riz conçu pour répondre aux besoins alimentaires de l'écosystème CAEI-BENIN et des pays de la sous-région. À travers la mise en place d'une unité de production moderne et performante, ce projet vise à renforcer l'autosuffisance alimentaire en riz au Bénin tout en assurant un approvisionnement régulier et de qualité.

Avec la CAEI-BENIN détenant 60 % du capital social de BEN RICE SA, cette entreprise est une occasion unique pour les membres de la CAEI-BENIN d'investir dans un projet stratégique qui renforce l'autonomie alimentaire du Bénin et favorise l'économie locale.

Objectifs de BEN RICE SA

1. **Assurer l'autosuffisance alimentaire en riz** : produire une quantité suffisante de riz pour couvrir les besoins locaux et ceux de la sous-région.
 2. **Valoriser l'agriculture béninoise** en créant une filière rizicole performante et respectueuse de l'environnement.
 3. **Stimuler l'économie locale** en générant des emplois et en valorisant les compétences locales dans la chaîne de production du riz.
 4. **Réduire les importations de riz** en produisant localement, tout en renforçant la sécurité alimentaire régionale.
-

Pourquoi Devenir Membre-Coactionnaire de BEN RICE SA ?

BEN RICE SA représente un projet ambitieux et stratégique pour le Bénin et les membres de la CAEI-BENIN. En devenant membre-coactionnaire :

- **60 % des actions sont réservées aux membres de la CAEI-BENIN** : Chaque membre peut devenir coactionnaire d'une entreprise agricole essentielle pour l'autonomie alimentaire de notre pays.
 - **Contribution à l'économie locale et régionale** : en souscrivant à BEN RICE SA, chaque membre participe activement au développement d'une filière rizicole béninoise solide.
 - **Cotisation annuelle de 9 000 FCFA** : Avec une cotisation abordable, les membres de la CAEI-BENIN peuvent souscrire aux fractions d'actions de BEN RICE SA et renforcer ainsi leur implication dans ce projet vital.
-

Structure de l'Actionnariat et Engagement de la CAEI-BENIN

La cotisation annuelle de chaque membre permet de devenir actionnaire dans une entreprise durable et citoyenne :

1. **60 % du capital social de BEN RICE SA** sont réservés aux membres de la CAEI-BENIN, assurant une implication active dans le projet.
2. **Gouvernance transparente** : La CAEI-BENIN veille à une gestion équitable et démocratique des fonds, avec des rapports réguliers pour suivre l'évolution de l'entreprise.
3. **Partage des bénéfices** : Les membres-coactionnaires bénéficient d'une part des profits et de priorités dans les services et les produits de BEN RICE SA.

Avantages pour les Membres-Coactionnaires de BEN RICE SA

1. **Accès à des produits à des tarifs préférentiels** : chaque membre-coactionnaire bénéficie de réductions et d'avantages exclusifs pour l'achat de riz.
2. **Retour sur investissement** : Les bénéfices de l'entreprise sont partagés entre les membres-coactionnaires, assurant ainsi un retour sur investissement.
3. **Participation à l'autosuffisance alimentaire** : en devenant coactionnaire, chaque membre soutient activement un projet qui réduit la dépendance aux importations de riz.
4. **Opportunité d'emplois et de formation** : pour ceux souhaitant intégrer le secteur agricole, BEN RICE SA créera des emplois dans la chaîne de production.
5. **Accès privilégié aux formations et ressources** : les membres peuvent bénéficier de formations et de programmes d'amélioration de leurs compétences agricoles dans l'écosystème CAEI-BENIN.
6. **Rôle actif dans l'écosystème CAEI-BENIN** : chaque membre participe à la transformation économique et agricole de sa région, renforçant ainsi la souveraineté alimentaire.
7. **Évolution vers d'autres rôles** : En fonction de votre engagement, vous pouvez décider de devenir **promoteur d'entreprise** ou **salarié** dans l'écosystème. Cette flexibilité vous permet d'accroître votre implication et de diversifier vos sources de revenus.
8. **Opportunités de croissance** : Avec le **modèle EasyBos®** mis en place dans les entreprises, vous bénéficiez d'un environnement structuré, avec des **programmes de formation** et des opportunités d'évolution personnelle et professionnelle, que ce soit en tant qu'actionnaire ou entrepreneur.

Comment Devenir Membre-Coactionnaire de BEN RICE SA ?

Pour intégrer BEN RICE SA et participer à ce projet d'envergure :

1. **S'acquitter de la cotisation annuelle de 9 000 FCFA** : chaque membre doit verser cette cotisation pour être éligible et contribuer au développement de l'écosystème CAEI-BENIN.
2. **Souscrire aux actions** : chaque membre de la CAEI-BENIN peut acquérir une part des 60 % du capital réservés aux membres, devenant ainsi coactionnaire de BEN RICE SA.

3. **Investir dans une transformation durable** : en souscrivant à BEN RICE SA, chaque membre devient acteur de l'autosuffisance alimentaire et du développement durable de son pays.
-

BEN RICE SA : Un Projet Citoyen pour une Autosuffisance Alimentaire Durable

En participant à BEN RICE SA, vous intégrez une dynamique d'amélioration économique locale et d'autosuffisance alimentaire régionale. En devenant coactionnaire, vous jouez un rôle clé dans un projet qui renforcera non seulement la sécurité alimentaire du Bénin, mais contribuera aussi au bien-être économique et social de la région.

Rejoignez BEN RICE SA aujourd'hui et participez activement à la souveraineté alimentaire de notre pays, tout en profitant d'une aventure entrepreneuriale enrichissante et porteuse de sens !